



**Réponse commune de la Ministre de la Défense, du Ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur et du Ministre de l'Économie, des PME, de l'Énergie et du Tourisme à la question parlementaire n° 2225 du 16 avril 2025 de Monsieur le Député Mars Di Bartolomeo et de Monsieur le Député Yves Cruchten.**

***De manière générale, quelles entreprises internationales actives dans le secteur de la défense sont établies au Luxembourg, soit à travers la localisation de leurs activités, soit à travers des holdings luxembourgeoises ?***

Les entreprises internationales actives dans le secteur de la défense et ayant des activités au Luxembourg sont reprises dans le catalogue élaboré par Luxinnovation et mandaté par Direction de la Défense intitulé « Luxembourg Industry and Research Capabilities for Security & Defence 2024 » que mentionnent Messieurs les députés dans l'introduction à leurs questions. Une nouvelle version de ce catalogue devrait être publiée d'ici la fin du mois de juin.

En ce qui concerne des holdings de telles entreprises établies au Luxembourg, nous avons connaissance de Beretta Holding (pour Beretta Group) et de CAE Investments (pour CAE Inc.).

***Quels partenariats ou coopérations ont récemment été créés suite à la publication du catalogue ?***

Il n'est pas possible de déterminer avec précision quelles coopérations seraient nées directement de la publication du catalogue.

Néanmoins, le gouvernement suit en matière d'industrie de la défense une approche tournée vers l'innovation, en soutenant le développement d'écosystèmes collaboratifs entre la recherche, l'industrie et les acteurs institutionnels. Ces initiatives s'inscrivent dans une vision stratégique à long terme, en cohérence avec les priorités nationales et les dynamiques européennes.

En novembre 2024, dans ce contexte, Luxinnovation a organisé pour la première fois, au Luxembourg, un Luxembourg Defence Technology and Innovation Day, qui a réuni des responsables des gouvernements, de l'Union européenne, des instituts de recherche et de l'industrie afin d'examiner les stratégies et les initiatives en matière de la sécurité et la défense européennes et encourager de nouveaux partenariats.

De plus, le gouvernement lance régulièrement des appels d'offres auprès des entreprises nationales pour des projets de recherche et développement dans le domaine de l'industrie de la défense, en particulier pour les technologies à double usage. Ces appels d'offres visent à promouvoir les synergies entre la défense et d'autres secteurs, à stimuler les efforts de recherche et développement et les collaborations avec des centres de recherche.

***Quelle stratégie le Gouvernement poursuit-il en vue de l'implantation d'entreprises du secteur de la défense au Luxembourg ?***

***Quels sont les secteurs qui bénéficient d'une priorité et par quels voies et moyens le Gouvernement entend-il encourager ces investissements ?***

La stratégie du gouvernement pour attirer des investissements au Luxembourg s'applique aussi au secteur de la défense. Comme indiqué dans la réponse du 7 avril 2025 à la question parlementaire n°2058 de Monsieur le député André Bauler, la future stratégie pour l'industrie de la défense est actuellement en cours d'élaboration et vise à définir plus précisément les secteurs cibles de l'industrie de la défense. Celle-ci permettra d'identifier plus précisément les secteurs à fort potentiel et de structurer l'écosystème autour des forces existantes.

Il est prévu que cette stratégie mette l'accent sur les atouts et les actifs existants de l'industrie luxembourgeoise, notamment dans les domaines de la cybersécurité et de l'espace ou encore des matériaux et des systèmes automatisés.

Le secteur de la défense étant en pleine évolution, plusieurs projets émergent dans des domaines variés, notamment les technologies de cybersécurité de pointe, des innovations dans le domaine spatial, mais aussi le traitement des données, l'intelligence artificielle appliquée à la défense, ou encore des capteurs de nouvelle génération. Le développement de ces technologies se fait souvent en lien avec les besoins exprimés au niveau européen et transatlantique, ce qui ouvre la voie à des collaborations internationales renforcées.

***Quelles sont les vues du Gouvernement au-delà des conflits actuels en vue d'un retour à la détente et évitant une course à l'armement aux dépens d'autres priorités ?***

En tant que fervent défenseur du multilatéralisme et de l'ordre international basé sur des règles, le Luxembourg poursuit une politique étrangère qui s'inscrit dans une approche dite des « 3D », associant les outils de la diplomatie, du développement et de la défense afin de promouvoir la paix et la sécurité internationales. Le Luxembourg restera engagé dans ces trois domaines. Le Luxembourg continuera à soutenir des initiatives internationales qui visent à prévenir de nouveaux conflits sur le continent européen et ailleurs. Il est notamment activement engagé dans les enceintes multilatérales et européennes traitant de questions de désarmement et de non-prolifération et insiste sur l'importance du dialogue et de la coopération internationale pour résoudre les conflits et prévenir les crises futures. Le Luxembourg continuera de collaborer étroitement avec ses partenaires afin d'atteindre notre objectif commun de stabilité et de sécurité mondiales.

Luxembourg, le 16 mai 2025.

La Ministre de la Défense

(s.) Yuriko Backes